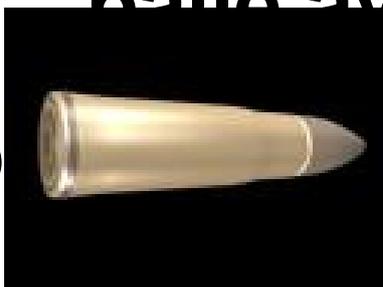


<http://lipietz.net/Declaration-au-proces-de-Raphael-Schoemann-qui-en-2003-m-envoya-par-lettre-une>

Déclaration au procès de Raphaël Schoemann qui, en 2003, m'envoya par lettre une

balle avec les mots « La
p n'arrivera pas par la
poste »



Publication date: mardi 9 mai 2006

- Vie publique - Articles et débats -

Copyright © Alain Lipietz - Tous droits réservés

Madame, Monsieur le Président,

Je vous prie d'abord d'excuser mon absence à cette audience.

Je suis en effet retenu, en ma qualité de président de la délégation du Parlement européen pour la Communauté andine des nations, au sommet des chefs d'Etats européens et latino-américains, à Vienne.

La faute de l'homme que vous avez à juger aujourd'hui n'est pas bénigne. Cet homme, comme tous ceux qui participent aux officines du genre Kapowatch, s'est arrogé le droit, au nom des souffrances subies par la génération de leurs parents, il y a plus d'un demi-siècle, de pourrir voire de détruire la vie d'autres enfants de déportés, de persécutés, d'assassinés. Ces gens-là ciblent les juifs en tant que juifs (du moins le pensent-ils), dans un hideux racisme inversé, lorsqu'ils ne partagent pas leur avis sur la politique des gouvernements israéliens successifs.

Je ne suis pas de ceux qui renient l'héritage de leurs parents, et renoncent à servir la mémoire de leurs souffrances. Dès mardi 16 mai prochain, je plaiderai devant le tribunal administratif de Toulouse dans le procès que mon père, avant sa mort, avait intenté [contre l'Etat et la SNCF](#) pour leur complicité dans sa déportation, crime proclamé imprescriptible. Mais je ne suis pas non plus de ceux qui se targuent des souffrances des générations passées pour entretenir la haine entre les enfants d'aujourd'hui. Au moment où j'ai reçu la menace de mort de mon adversaire, je revenais d'une mission de paix du Parlement européen [en Israël et dans les Territoires occupés](#), mission co-organisée avec les mouvement de paix israéliens et palestiniens. Parallèlement, j'organisais, avec les négociateurs israéliens et palestiniens de ce qui allait devenir l'appel de Genève pour une solution juste, équilibrée et réaliste au conflit israélo-palestinien, une [réunion d'exposés des résultats à Paris](#).

C'est à ce titre que mon adversaire m'a menacé de mort. Il a même précisé, dans sa déclaration aux enquêteurs, qu'il voulait ainsi me punir d'avoir relaté, dans mon compte-rendu de visite posté sur mon site parlementaire, les dires d'une « Juive pour la Paix », travaillant dans les territoires occupés, à propos des méthodes de recrutement d'indicateurs

par les services de sécurité israéliens. Elle parlait d'adolescent arrêtés et soumis à des menaces psychologiques. Je la citais : « Menaces de viols, viols ». Cette simple relation d'une interview m'avait valu une [campagne haineuse](#) sur les ondes des radios de la communauté juive et par internet.

J'avais refusé de dévoiler le nom de cette personne, sachant trop bien, après l'assassinat du Premier ministre Yitzak Rabin, le court chemin qui conduit des campagnes de haine aux menaces de mort et, de là, au passage à l'acte. Les menaces de mon adversaire justifient pleinement cette précaution.

Nous ignorerons toujours jusqu'où il voulait aller dans cette escalade de la haine. J'ai pu, pendant deux ans, cacher ces menaces à ma compagne qui achevait une longue et douloureuse chimio et radiothérapie, consécutive à l'ablation d'un cancer de l'estomac.

J'ai dû, alors que mon adversaire avait été appréhendé puis libéré malgré l'arsenal de mort découvert chez lui, conduire la campagne de mon parti aux élections européennes de 2004, sans que jamais ne m'ait quitté l'idée qu'un jour cet homme, dont j'ignorais le visage, pourrait surgir du public et mettre sa menace à exécution.

Pour cette angoisse que cet homme a infligée à ma compagne et à moi-même, je demande des dommages et intérêts.

Mais c'est en tant que responsable politique luttant pour la repentance, le pardon et la réconciliation, et en tant qu'héritier du combat de mon père pour la reconnaissance des crimes du passé, que je vous demande la plus sévère et solennelle sanction contre cet homme, qui a pu se targuer des crimes de jadis, commis par d'autres hommes sur des millions d'hommes et de femmes, pour pourrir, voire détruire, aujourd'hui la vie des juifs ou enfants de juifs qui ne pensent pas comme lui.

Veillez croire, Madame, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments respectueux